

CHS LE VINATIER

<http://fovinatier.free.fr>

forceo@libertysurf.fr

04.37.91.53.20

140 lits viennent d'ouvrir au Vinatier... Mais bien évidemment, ce sont des lits privés de la clinique Saint Vincent de Paul...

... Alors que **chaque année des lits de notre Hôpital, le Vinatier, ferment**, et ceci est vrai pour l'intra, mais aussi pour l'extra-hospitalier :

A l'instar du pôle Centre l'année dernière, avec la fermeture de l'HDJ personnes âgées de Quadrille, **c'est autour du pôle Est de fermer l'HDJ personnes âgées de Décines**. Les patients seront réorientés sur le CMP, le CATTP, des accueils de jour privés, ou encore à l'HDJ personnes âgées des « nymphéas » dans le 6^{ème} arrondissement. **C'est une nouvelle fois un désengagement du secteur, et un transfert du public vers le privé.**

Équipe de coordination polaire du pôle EST :

Pour rejoindre ce qu'il a été dit plus haut, **il a été décidé par le pôle EST de consacrer 10 ETP d'infirmiers* à une structure qui n'hospitalise pas de malades, même pas une journée, même pas une demi-journée, et où il est inscrit dans le projet médical qu'ils ne feraient même pas d'injection retard ou de dispensation de traitements**, car voyez-vous il faut « *coordonner les soins* »... Alors même que dans les services il y a deux infirmières et une aide-soignante, pour trois isolements (CI,CA,SA...), 23 autres patients, plus les ambus...

Mais heureusement il y a Whoog pour tous nous sauver... Grâce auquel l'aide-soignant peut se retrouver comme seul soignant du service avec deux remplaçants... et après la Direction convoque des CREX car elle s'étonne qu'il y ait des erreurs médicamenteuses...

C'est la casse du secteur avec la mise en place d'une psychiatrie dite « de spécialité »* : c'est l'abandon des malades ce que FO ne pourra jamais accepter.

Projet social :

Les organisations syndicales ont été conviées à un CTE extraordinaire jeudi 19 septembre concernant le projet social, qui avec le projet médical composera le projet d'établissement. Comme chacun le sait, **FO s'est opposé au projet médical d'établissement, nous avons d'ailleurs été les seuls, nous avons expliqué que c'était l'outil pour permettre à l'ARS et à la Direction de mettre en œuvre les suppressions de postes, les fermetures de lits, d'unités... *******

La fermeture d'un foyer du pôle ouest cette année en est d'ailleurs la parfaite illustration puisqu'il est écrit noir sur blanc dans le projet médical que « *l'avenir des foyers intra devrait être questionné...* ». De ce point

de vue, fidèle à notre position, **nous avons voté contre le projet social et nous avons proposé cette motion aux autres organisations syndicales :**

Motion présentée au CTE du 19 septembre concernant le projet social :

La Direction du Vinatier avec le « projet social », à l'instar du gouvernement Macron-Delevoye avec les concertations sur la contre-réforme des retraites, n'a pour seul objectif que d'intégrer les syndicats dans la mise en œuvre de la destruction de l'Hôpital.

C'est pourquoi les organisations syndicales votent contre le « projet social » qui n'a de « social » même pas le nom puisque celui-ci doit « *atteindre les objectifs fixés par le nouveau projet d'établissement* »...

En voici quelques exemples :

« *Axe 1 : Mettre en œuvre une politique de mise en stage rapide* » :

De qui se moque-t-on ? Dans une situation où le gouvernement vient d'adopter la loi de « *transformation de la fonction publique* » qui a notamment pour objectif de **généraliser le recours aux contractuels, la Direction n'a de cesse de recourir à des collègues contractuels et de repousser les mises en stage...**

« *Axe 2 : Accompagner les agents dans leur projet de promotion professionnelle* » :

Cette année, il n'y a que 4 départs financés en IFSI, et 2 départs en IFAS... Par contre l'établissement veut financer 4 départs en IPA alors que personne ne « *dispose à ce jour d'éléments définitifs pour cette nouvelle formation* ». Bien évidemment les IPA ne seront pas les infirmiers dans les services au plus près des patients, les IPA, seront ceux qui participent à tous les groupes de travail avec la direction, à la CSIRMT, ceux qui feront de la recherche sur la remédiation psycho-sociale, les cases-manageurs...

Les IPA toucheront une prime car il faut bien récompenser ceux qui participent, consciemment ou non, aux projets de la ministre de destruction de l'hôpital public.

« *Axe 3 : Adapter la gestion du temps de travail pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle* » :

Alors que la Direction fait disparaître le planning d'équipe pour en faire des trames individuelles, que ce n'est plus le roulement qui fixe comment on travaille mais c'est l'encadrement qui décide quels sont les jours où l'on est en repos et les jours où l'on travaille en fonction de l'effectif.

C'est écrit noir sur blanc dans le projet social : « *un rythme de 4 jours de travaux/2 jours de repos ne prend pas en compte les variations d'activité, les spécificités de certaines prises en charge, la mise en place d'outils de soins ou de méthodes de travail innovants* »***

Axe 3 : « *pérenniser les possibilités d'accueil en matière de garde des enfants du personnel* » :

De mieux en mieux... la crèche est de plus en plus souvent fermée les week-ends, le nombre d'enfants accueillis en équipe ne cesse de diminuer et on nous parle de « *pérennisation de la crèche* »****

Axe 4 : « *renforcer les compétences et les ressources du CHSCT* » :

En dehors du temps et de l'espace... puisque la loi de « *transformation de la fonction publique* » en prévoit la suppression.

Axe 6 : « *accompagner la refondation du dispositif de soin extra-hospitalier* » :

C'est-à-dire comme chacun le sait continuer les fermetures de foyer, de CMP, de CATTP, d'HDJ...

Pour les organisations syndicales, le projet social, ce sont les revendications : c'est l'augmentation de 300€ pour tous, l'augmentation des effectifs (médicaux et non-médicaux), l'arrêt des fermetures de lits, l'arrêt des fermetures de structures extra-hospitalières, le maintien de la psychiatrie de secteur, le maintien des chèques déjeuner, le respect de nos plannings et du roulement 4-2, la stagiairisation de tous les contractuels, l'accueil de tous les enfants des personnels en équipe à la crèche, le retour à la blanchisserie du Vinatier,....

Vote pour : FO et CGT, l'UNSA et la CFTC préférant voter pour le projet social.

Maintenant il y a toujours loin de la coupe aux lèvres...

Les personnels confrontés à la destruction du service public, leur travail, au gel de leur salaire, à la destruction de leur statut (disparition de la note et donc de la prime annuelle de service telle qu'elle existe, attaque sur les congés, les plannings,...), à la destruction de leur régime de retraite ne peuvent que réagir.

Ainsi il y a :

- **250 services d'urgences en grève**
- **Les finances publiques en grève**
- La RATP en grève
- EDF en grève,...

Et donc, **la question de l'organisation d'une Assemblée Générale massive des personnels au CHS Vinatier pour décider se pose**. C'est pourquoi nous étions le 21 septembre à Paris avec notre confédération, et les gilets jaunes, nous étions 20 000 pour dire : nous ne voulons pas du régime universel par points, nous voulons la CNRACL. **Et nous savons que ce n'est pas avec les journées d'actions que l'on peut gagner, mais par la grève, la vraie !**

*Et bien sûr tout le monde l'aura compris, ce seront ces infirmiers-là qui deviendront IPA, et qui toucheront une prime... Aux soignants au plus près des malades qui voient leurs voitures vandalisées, la direction répond qu'elle « *ne peut rien faire* ». A ceux qui ne veulent plus s'occuper des malades, on donne une prime ou on leur propose de faire carrière...

**Et cette psychiatrie dite « *de spécialité* », qu'on nous sert tout au long du projet d'établissement, cette pensée unique, pourrait rappeler la psychiatrie stalinienne, la psychiatrie des régimes totalitaires, où les « *déviant*s » et non les malades, ne devaient pas être soignés, mais « *remis dans le droit chemin* »...

*****La direction nous a d'ailleurs répondu qu'il y avait trop d'agents dans les services les dimanches, alors que les patients sont en permission et donc qu'elle allait poursuivre dans cette voie de destruction de notre planning au profit de trames individuelles modulables en fonction des besoins de l'institution...**

****A noter que si nos salaires sont bloqués, les tarifs de la crèche eux, ne le sont pas, ces derniers vont augmenter chaque année jusqu'en 2022.

***** Ce weekend un patient a mis le feu dans un salon d'apaisement où il était fermé parce qu'il n'y avait pas de CI disponible sur l'Hôpital. Dans une autre unité au moment du repas un patient a tenté d'agresser les soignants (rappelons le trop nombreux le weekend selon la direction avec ses couverts, alors qu'il avait été ramené directement dans l'unité « *parce que l'UPRM était saturée* », ce patient a aussi été installé en salon d'apaisement fermé, faute de CI sur l'Hôpital. Ces situations de mises en danger des soignants et des patients sont inacceptables ! Rappelons qu'il est de la responsabilité de la direction d'assurer notre sécurité. Ces situations à répétition sont la conséquence des fermetures de lits et d'unités, de la baisse des effectifs au plus près des malades, depuis des années sur l'Hôpital. Assez !



Paris, samedi 21 septembre 2019, manifestation contre le projet Macron-Delevoye de régime universel de retraite à points.

